

DÉPARTEMENT DE L'ORNE  
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON  
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt et un septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du dix-sept septembre, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la Présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents :**

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER.

**Excusés :**

Jean-Dominique SOMBRUN qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, Florence BREBION qui a donné pouvoir à Jean-Sébastien PROUVOT, Claudine LECHAT, Patrick DUPRÉ, Sylvie URRUTY.

**Secrétaire de séance :** Francisco BRAVO-FRADES.

**DB n° 52-2020 - MIEUXCÉ**

**OBJET : DÉSIGNATION REPRÉSENTANT GEMAPI**

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant GEMAPI.

Le Conseil Municipal, à la majorité (11 pour, 1 abstention) :

- **DÉSIGNE** Jean-Dominique SOMBRUN comme représentant titulaire,
- **DÉSIGNE** Laurence PIEL-JOLY comme représentante suppléante,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture  
061-216102798-20200921-52-2020-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2020  
Date de réception préfecture : 02/10/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt et un septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du dix-sept septembre, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la Présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucxé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents :**

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER.

**Excusés :**

Jean-Dominique SOMBRUN qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, Florence BREBION qui a donné pouvoir à Jean-Sébastien PROUVOT, Claudine LECHAT, Patrick DUPRÉ, Sylvie URRUTY.

**Secrétaire de séance :** Francisco BRAVO-FRADES.

**DB n°53-2020 - MIEUXCÉ**  
**OBJET : REPAS DES AÎNÉS**

Suite à l'installation du nouveau Conseil Municipal, le Maire propose de renommer le repas annuel des « 60 ans et plus » par « repas des aînés » et de revoir l'âge des invités et propose d'inviter les 65 ans et plus dans l'année en cours.

Cette règle ne s'appliquera pas aux Mieucxéens de moins de 65 ans ayant déjà été conviés à ce repas, les années précédentes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de renommer le repas annuel des « 60 ans et plus » par « repas des aînés »,
- **DÉCIDE** que seront invités les habitants de Mieucxé ayant 65 ans et plus dans l'année en cours ainsi que les Mieucxéens de moins de 65 ans ayant déjà été conviés à ce repas, les années précédentes.
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE  
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON  
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt et un septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du dix-sept septembre, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la Présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents :**

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER.

**Excusés :**

Jean-Dominique SOMBRUN qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, Florence BREBION qui a donné pouvoir à Jean-Sébastien PROUVOT, Claudine LECHAT, Patrick DUPRÉ, Sylvie URRUTY.

**Secrétaire de séance :** Francisco BRAVO-FRADES.

**DB n°54-2020 - MIEUXCÉ**

**OBJET : ACHAT D'UN BROUYEUR**

Le Maire informe que lors de la livraison du broyeur (acquis avec le tracteur) le 2 septembre 2020, il a été constaté que le déport n'était pas suffisant pour le broyage des bermes. Le Maire propose la reprise de ce modèle contre un broyeur totalement déporté qui permettra aussi une taille à la verticale. Le devis est présenté. Elle demande aux élus de délibérer sur cet achat.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** l'achat d'un broyeur et donne pouvoir au Maire pour cet achat d'un montant de 4 333,68 € T.T.C.
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture  
061-216102798-20200921-54-2020-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2020  
Date de réception préfecture : 02/10/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt et un septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du dix-sept septembre, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la Présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents :**

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER.

**Excusés :**

Jean-Dominique SOMBRUN qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, Florence BREBION qui a donné pouvoir à Jean-Sébastien PROUVOT, Claudine LECHAT, Patrick DUPRÉ, Sylvie URRUTY.

**Secrétaire de séance :** Francisco BRAVO-FRADES.

**DB n°55-2020 - MIEUXCÉ**

**OBJET :** WIFI4EU

Le Maire rappelle que la commune de Mieuxcé a été retenue pour le projet WIFI4EU (Installation de bornes wifi sur la commune avec accès gratuit pour les utilisateurs). Un rappel est fait sur les obligations de la convention pour pouvoir y prétendre et sur le coût annuel pour la commune. Suite à la présentation en Commission Générale le 6 juillet 2020, aux conseillers municipaux, le Maire demande aux élus de se prononcer sur la poursuite de ce projet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité (9 contre, 1 pour, 2 abstentions) :

- **DÉCIDE** de ne pas donner suite à ce projet WIFI4EU,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE  
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON  
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt et un septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du dix-sept septembre, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la Présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents :**

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER.

**Excusés :**

Jean-Dominique SOMBRUN qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, Florence BREBION qui a donné pouvoir à Jean-Sébastien PROUVOT, Claudine LECHAT, Patrick DUPRÉ, Sylvie URRUTY.

**Secrétaire de séance :** Francisco BRAVO-FRADES.

**DB n°56-2020 - MIEUXCÉ**

**OBJET :** RACCORDEMENT INSTALLATION DE PRODUCTION SOLAIRE

Madame le Maire présente la proposition de la société ENEDIS pour le raccordement de l'installation de production solaire. Celle-ci s'élève à 1 353,04 € TTC. Cela faisant suite à la délibération n° 61/2019 attribuant le marché pour l'installation de panneau photovoltaïque sur la toiture de la salle des fêtes. Il est rappelé que ces frais seront mandatés sur le budget annexe « Énergies Renouvelables ».

Un conseiller municipal ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **RETIENT** la proposition faite par ENEDIS pour un montant de 1 353,04 € TTC,
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Nathalie RIPAUX



Accusé de réception en préfecture  
061-216102798-20200921-56-2020-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2020  
Date de réception préfecture : 02/10/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt et un septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du dix-sept septembre, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la Présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieuxcé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents :**

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER.

**Excusés :**

Jean-Dominique SOMBRUN qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, Florence BREBION qui a donné pouvoir à Jean-Sébastien PROUVOT, Claudine LECHAT, Patrick DUPRÉ, Sylvie URRUTY.

**Secrétaire de séance :** Francisco BRAVO-FRADES.

**DB n°57-2020 - MIEUXCÉ**

**OBJET :** IMPLANTATION DE BOUCHES À INCENDIE

Madame le Maire informe que la commune a obtenu une subvention le 28/05/2020, d'un montant de 4 318,80 €, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2020 (DETR), pour financer l'installation de poteaux et de bouches incendie aux lieux-dits « Bouaille » et « La Fresnaye ». Le plan de financement est présenté et il est demandé au conseil municipal de valider ces travaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la réalisation des travaux d'installation de poteau incendie/ bouche incendie et branchement eau potable aux lieux-dits « Bouaille » et « La Fresnaye » et donne pouvoir au Maire pour ces opérations pour un montant maximum de 13 318,80 € TTC (dont 4 318,80 € TTC provenant de la DETR).
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Nathalie RIPAUX



DÉPARTEMENT DE L'ORNE  
ARRONDISSEMENT D'ALENÇON  
COMMUNE DE MIEUXCÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le vingt et un septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, sur convocation du dix-sept septembre, s'est réuni en séance et en session ordinaire, sous la Présidence de Nathalie RIPAUX, Maire de Mieucxé.

Nombre de conseillers en exercice : 15

**Présents :**

Nathalie RIPAUX, Francisco BRAVO-FRADES, François BRIÈRE, David COLASSE, Aurélien FONTAINE, Jean-Louis GUILMEAU, Jimmy MEUNIER, Laurence PIEL-JOLY, Jean-Sébastien PROUVOT, Isabelle ROYER.

**Excusés :**

Jean-Dominique SOMBRUN qui a donné pouvoir à Nathalie RIPAUX, Florence BREBION qui a donné pouvoir à Jean-Sébastien PROUVOT, Claudine LECHAT, Patrick DUPRÉ, Sylvie URRUTY.

**Secrétaire de séance :** Francisco BRAVO-FRADES.

**DB n°58-2020 - MIEUXCÉ**

**OBJET :** TRAVAUX SALLE DES FÊTES

Madame le Maire rappelle que la CUA a accordé un fonds de concours de 12 425 € HT pour des travaux de restructuration des locaux de la salle des fêtes communale, à savoir : remplacement des radiateurs, mise en conformité PMR de la zone sanitaire, création d'un sas dans l'entrée et installation de rideau d'occultation solaire. Les radiateurs ont été changés en janvier 2020. Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le reste des travaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la réalisation des travaux suivants dans la salle des fêtes communale : la mise en conformité PMR de la zone sanitaire, la création d'un sas dans l'entrée et l'installation de rideau d'occultation solaire et donne pouvoir au Maire pour ces opérations jusqu'à 15 100 € T.T.C.
- **AUTORISE** le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

  


Nathalie RIPAUX

Accusé de réception en préfecture  
061-216102798-20200921-58-2020-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2020  
Date de réception préfecture : 02/10/2020